

La Délégation FO Énergie et Mines était composée de :

Titulaire au CCE : Patrick MOUTTE

Suppléant : Sylvie THOMAS

RS au CCE : Bernard GEGOUT.

Ordre du jour :

1. Fonctionnement du CCE

a. Approbation du P.V. du CCE du 04/06/12 et du 05/07/12 (pour avis)

2. Projet d'entreprise de GrDF (pour information)

3. Rapport annuel de situation comparée des conditions générales d'emploi et formation des hommes et des femmes (pour information)

4. Projet d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à GrDF (pour avis)

5. Plan emploi à 5 ans actualisé (pour avis)

6. Actualisation de la GEM 113B « gestion du professionnalisme gazier » (pour information)

En ouverture de séance, FO Énergie et Mines a souhaité intervenir au niveau du Comité Central d'Etablissement de GrDF sur la recrudescence des violences urbaines, afin de faire réagir l'entreprise et de tout mettre en œuvre pour assurer la protection des salariés.

Déclaration ci-dessous :

Déclaration Liminaire au CCE de GrDF concernant « La Violence Urbaine »

Suite à une énième agression par des individus armés, des salariés de GrDF de Méditerranée ont mis leur vie en danger dans le cadre d'une Intervention Sécurité Gaz (ISG).

Il est temps pour notre Direction de prendre la mesure des problèmes posés.

Heureusement, dans la majorité des cas, les agents souffrent souvent bien moins de la douleur infligée que de leur incapacité à réagir, de façon appropriée, à la violence dont ils ont été victimes après avoir été agressés d'une manière ou d'une autre.

Pour FO Énergie et Mines, GrDF doit prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour remédier à ce danger.

FO Énergie et Mines demande que cette problématique fasse partie intégrante du processus « mieux vivre au travail » dans les Unités ou les actions s'avèrent nécessaires.

La cible de la violence s'affirme comme étant les institutions publiques :

- Police.
- ERDF /GrDF.
- Poste.
- Transport.
- Etc... sont les principaux touchés.

Renouer le contact avec ces populations peut passer parfois par des actions très simples et concrètes, comme des jobs d'été proposés aux jeunes issus des cités ou toutes autres actions permettant de s'ouvrir à eux. ».

A la lecture d'une seconde déclaration concernant la négociation ATT, l'ensemble des délégations syndicales a décidé de quitter la séance pour marquer son mécontentement face à l'attitude de la Direction dans certaines Unités.

Ce comportement met à mal l'application du contenu de l'accord national, notamment sur les applications dont les salariés pourraient bénéficier.

FO Énergie et Mines a pris ses responsabilités lorsqu'il a fallu apposer sa signature sur l'accord ATT en 2008, nous l'avons renouvelé en 2011. Il est clair aujourd'hui que dans certaines Unités les choses avancent, mais dans d'autres, nous pourrions croire que la Direction souhaite mettre en place l'Horaire Collectif de Référence (HCR) pour toute réponse à la négociation engagée sur l'accord ATT. Il suffit que chacun prenne ses responsabilités. Les Délégués Syndicaux FO Énergie et Mines le feront si le Personnel y trouve un intérêt.

Avant de quitter la séance, FO Énergie et Mines a demandé au Président de répondre aux différentes déclarations.

Le Président nous a répondu qu'il était conscient de la violence urbaine et se dit tout à fait favorable pour que les Organisations Syndicales et M. Philippe DAMECOURT (Délégué Prévention Santé Sécurité) se rencontrent en vue d'échanger sur les solutions à apporter.

Prochain CCE de GrDF, le jeudi 15 novembre 2012.

La **Solidarité**
a de l'**Avenir**